



Photo Frédérique Stella

## Jobs d'été : offre aux jeunes de l'Osier de 16 à 18 ans

Si les conditions sanitaires le permettent, comme chaque année, la mairie propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et résidant sur la commune de Notre Dame de l'Osier, un job d'une durée d'une semaine pendant les vacances scolaires d'été. Leur travail consistera à soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espaces verts, peinture, maçonnerie, entretien divers, etc...).

Si vous êtes nés entre le 2 juillet 2002 et le 1<sup>er</sup> juillet 2004 vous pouvez postuler pour ce travail d'été en déposant **une lettre de motivation avant le 20 juin** à la mairie.

Pour plus d'informations contacter : **JC Jouve 06/11/65/13/04**

## Edito du Maire

Avec la crise du COVID, la vie démocratique s'est elle aussi arrêtée au lendemain des élections municipales du 15 mars.

Ce n'est que deux mois et demi plus tard que nous avons pu installer le nouveau conseil municipal. Je remercie mes collègues de la confiance qu'ils me font en me reconduisant au poste de maire.

Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe de la **transition** et de la **transmission**.

La pandémie qui touche l'ensemble de la planète, a mis en évidence les lacunes et conséquences des choix idéologiques et économiques de notre système. De nombreux dirigeants nous ont promis, la main sur le cœur, qu'il fallait rectifier le tir, que le « monde d'après », serait différent, moins cruel. Mais peut-on facilement remettre en cause quarante années de néolibéralisme ?

A notre modeste niveau, je souhaite que cette **transition** soit présente dans les décisions que nous aurons à prendre, dans les aménagements futurs, dans l'idée même que nous nous faisons de la vie à Notre dame de l'Osier.

Ce mandat doit être également l'occasion de faire émerger d'autres idées, d'autres pratiques. Donner toute sa place aux nouvelles générations qui demain seront à leur tour en charge notamment des affaires communales. Cette **transmission** je me dois de la faire naître et de l'accompagner pour que les nombreux jeunes talents que recèle notre commune puissent pleinement s'exprimer et s'épanouir. A ce titre je voudrais remercier chaleureusement Raymonde Odoix. Depuis le 05 octobre 2004 elle occupait le poste d'adjointe et a décidé de laisser sa place pour ce mandat, à plus jeune qu'elle. Présente sur tous les fronts, Raymonde n'a jamais ménagé sa peine et a rempli avec dévouement son rôle. Toujours guidée par l'intérêt général, je sais pouvoir encore compter sur elle dans de nombreux domaines.

Un nouveau chapitre de l'histoire de notre collectivité vient de s'ouvrir, j'ai bon espoir qu'il soit aussi riche, solidaire et passionnant que les précédents.

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel** : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

## Au conseil municipal du 26 mai 2020

### **1) Installation du nouveau conseil municipal suite aux résultats des élections du 15 mars 2020 et élections du maire et des adjoints.**

Alex BRICHET-BILLET est élu maire.

Sur proposition du maire, Michel CARRIER est élu 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Christophe JOUVE 2<sup>ème</sup> adjoint et Sandrine LOCATELLI 3<sup>ème</sup> adjointe.

### **2) Représentation à la communauté de communes**

Pour les communes de moins de 1000 habitants, les délégués à désigner au conseil communautaire sont pris dans l'ordre du tableau du conseil municipal (le maire, les adjoints puis les conseillers municipaux en fonction des suffrages obtenus lors de leur élection).

La commune de Notre Dame de l'Osier ne dispose que d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du conseil communautaire de Saint Marcellin Vercors Isère communauté.

Ainsi conformément à l'ordre du tableau du conseil municipal de Notre Dame de l'Osier le délégué titulaire est Alex BRICHET-BILLET et le suppléant Michel CARRIER.

-----

#### **Information masques**

Des masques grand public vous ont été distribués dernièrement, en fonction du nombre d'habitants par foyer. Certains proviennent d'une dotation de la région, les autres ont été achetés par la commune.

La Communauté de Communes a également fourni un masque grand public pour tous les habitants du territoire. Vous les trouverez dans votre boîte aux lettres en même temps que ce bulletin du mois de juin.

Des masques gratuits, ainsi que des masques spécialement adaptés à la taille des enfants, fabriqués par les couturières du village sont toujours disponibles en mairie. Cf article « Le fil de la solidarité » en page 3.

*Voir les conseils d'utilisation du masque en page 4*

## Le fil de la solidarité

L'aventure des couturières solidaires de Notre Dame de l'Osier commence lundi 16 mars, lorsque Lucie, co-directrice de Tero Loko, lance un appel à l'aide aux bénévoles de l'association pour la confection de masques, en prévision du marché du lendemain. Dans notre village, Maryse Janssen, Catherine Pin, Michèle Lombard, Anne Million et Marie-Thérèse Fangeat notamment répondent présentes et s'attellent à leurs machines à coudre....

Personne ne peut alors imaginer l'ampleur que va prendre l'élan de solidarité qui va animer ces couturières de compétition. Pas même elles, qui ont passé la majeure partie du confinement les yeux rivés sur leurs machines. Quitte à y laisser un peu de leur dos, de leurs vertèbres ou de leurs yeux....

Car très vite la demande explose.... Les soignants du secteur, mais aussi du CHU de Grenoble, le CCAS et le collège de Vinay, le Chalet de Jalybou, le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Voreppe, et bien sûr les habitants du village et des environs via le stand du marché du mardi soir et le stock mis à la disposition de la mairie, tous ont pu bénéficier gratuitement de ces masques, pour faire face, dans l'urgence.



*Stand de masques gratuits du marché de l'Osier*

Pour **Catherine**, qui s'estime chanceuse d'avoir vécu ce confinement à Notre Dame de l'Osier dans de bonnes conditions, c'était une façon de participer depuis « l'arrière » à l'effort de ceux qui étaient en première ligne.

Même discours du côté de **Maryse**, pour qui mettre ses compétences au service de la population et contribuer au bien-être de tous relevait de la solidarité qu'elle défend au quotidien dans ses engagements associatifs.

Mais très vite, la pénurie de matières premières guette et l'heure est au bricolage. Catherine découpe les élastiques de ses alèses et taille dans ses draps. Puis le mot passe, et petit à petit, les placards s'ouvrent.... Les dons de matériel affluent, nourrissant les machines à coudre qui tournent sans faillir. René-Claude Thévenin fait notamment don d'une bonne partie du stock de fournitures que sa femme Annie avait conservé de son ancienne activité, et « l'effort de guerre » se poursuit.

1 200 masques plus tard, ou plutôt 400m d'élastique, 15 000m de fil, et 100m<sup>2</sup> de tissu plus tard, l'heure est au bilan.

Maryse a vécu cette activité intense comme un bon remède **à la raréfaction de ses activités associatives, pour cause de confinement**. Pour Catherine, qui réfléchit déjà à aller proposer son aide aux Restos du Cœur ou ailleurs, ce mouvement spontané témoigne de la solidarité toujours vivante dans les campagnes. Une bonne nouvelle, à l'heure où les difficultés sociales risquent de remplacer petit à petit les questions sanitaires dans le quotidien de bon nombre de nos concitoyens.

**I.P.**



# LETTRE D'INFO SPÉCIALE COVID-19

## Déconfinement : réouverture progressive des services intercommunaux

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a organisé la réouverture progressive des services intercommunaux afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions de sécurité possible, tant pour ses agents que pour ses usagers.

Ainsi, la Communauté de communes a pris toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser l'accueil des usagers dans ses équipements recevant du public : séparation et protection en pexiglas aux banques d'accueil de la Maison de l'intercommunalité, limitation du nombre de personnes autorisées dans un même espace clos et instauration de sens de circulation afin d'éviter la promiscuité, affiches de rappel des gestes barrières et gel hydroalcoolique mis à disposition...

### ACCUEILS PUBLICS

L'accueil général de la Maison de l'intercommunalité a rouvert le 11 mai selon ses horaires habituels :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

 **04 76 38 45 48**

L'accueil du service eau et assainissement a également rouvert à Saint-Marcellin et à Vinay.

#### A Vinay

100 rue Paul Guerry

 **04 76 36 90 57**

Horaires d'accueil des usagers :  
du lundi au jeudi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

### DÉCHÈTERIES

A partir du 18 mai, suppression du dispositif de prise de RDV préalable pour les particuliers.

#### à Vinay

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

samedi de 9h à 18h

ZA les levées / 38470 Vinay

Pour éviter de se voir refuser l'accès, il est demandé aux usagers d'arriver 15 mn avant la fermeture (matin 11h45 et après midi 17h45). Les usagers doivent avoir terminé leur dépôt à 12h ou 18h.

 **n° d'appel unique : 04 76 38 66 03**

**Attention, les mardis et vendredis de 9h à 12h restent exclusivement réservés aux professionnels.** Ils pourront également accéder aux déchèteries aux mêmes horaires que les particuliers.

Pour la sécurité de tous, les règles de distanciation physique sont maintenues. Le nombre de véhicules sur le site reste limité à 4 à Saint-Sauveur et Vinay et 2 à Saint-Quentin. L'accès est restreint à une personne par véhicule, deux si le chargement l'exige. Le port du masque est recommandé.

*Les 3 déchèteries sont fermées les jours fériés.*

### BIEN UTILISER SON MASQUE

#### Se laver les mains

Se laver les mains avant de mettre ou d'enlever son masque et après l'avoir retiré (le masque peut être contaminé).

#### Le mettre et l'enlever par les liens qui le fixent

Attention aux fuites : pas d'ouverture au niveau du nez, du menton, des côtés du visage.

#### Couvrir la bouche et le nez

Sans toucher la partie en contact avec le nez et la bouche.

#### Ne pas manipuler le masque en cours d'utilisation

Ne pas l'enlever quand vous êtes dans la rue, puis le remettre dans un magasin, ou pour parler, boire ou manger.

#### Entretenir votre masque en tissu

Un lavage en machine à 60° pendant 30 minutes suffit à détruire le virus. Pas d'alcool ni de javel, cela risque de détériorer le tissu et ses capacités de filtration.

### DÉCHÈTERIE MOBILE

Le service de déchèterie mobile, de nouveau en fonctionnement depuis le 27 avril, reprendra son calendrier de tournées initial à partir du 18 mai également.

 [Télécharger le calendrier des passages de la déchèterie mobile dans les communes](#)

## ENFANCE & JEUNESSE

### Réouverture des multiaccueils

Après une préparation et une adaptation des locaux à la situation exceptionnelle actuelle, les équipements intercommunaux Enfance & jeunesse reprennent leur service dans les conditions fixées par les directives des autorités officielles.

**La Courte échelle** à Vinay : 10 places.

**Les lieux de parentalité (LAEP) restent fermés pour le moment.**

**Le Relais d'Assistants Maternels ne propose pas de temps collectif.**

Les animateurs accompagnent les parents et assistantes maternelles et font le lien avec la PMI.

**Le Relais Information Familles (RIF)** assure la préinscription de vos enfants par téléphone (selon les priorisations préfectorales).

☎ 04 76 64 09 50

Multiaccueils (Vinay, Chatte et Saint-Marcellin).

☎ 04 76 64 86 88

Accueils de loisirs du mercredi (Vinay, Saint-Romans).

## ECONOMIE

Depuis le début de la crise sanitaire, **l'Agence de Développement économique** du territoire fonctionne à distance. Cet accueil téléphonique est maintenu les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 18h.

Depuis le mardi 12 mai, un accueil physique se fait les mardis, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h à la Maison de l'intercommunalité, 7 rue du Colombier à Saint-Marcellin.

☎ 04 76 39 67 20

### Réouverture des accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis à partir du 13 mai :

Accueil de loisirs **Les candelous et les Marbots** à Vinay : 20 places (deux groupes de 10).

### Ludothèques intercommunales

Les ludothèques sont ouvertes en mode "drive" (prêts et retours uniquement) jusqu'au 2 juin.

**La Ludo** à Saint-Marcellin :  
Mardi de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, jeudi de 14h à 19h.

**Le Point Information Jeunesse (PIJ) et la Mission locale** proposent de l'information sur les jobs d'été.

Contact : 06 30 06 14 76 les mardis et jeudis de 10h à 12h.

## HABITAT LOGEMENT

### Permanences habitat

Depuis le début du confinement, toutes les permanences habitat en physique ont été annulées. Désormais, il est possible de les effectuer à distance.

Pour les permanences architecturales, des rendez-vous à distance sont possibles avec les architectes sur rendez-vous au numéro suivant :

☎ 04 76 33 30 21

Pour les permanences info énergies, vous pouvez contacter l'AGEDEN au numéro suivant :

☎ 04 76 14 00 10

Pour le conseil juridique, financier et fiscal, l'ADIL est joignable au numéro suivant :

☎ 04 76 53 37 30

Pour l'amélioration de l'habitat, nous vous invitons à contacter Soliha au numéro suivant :

☎ 04 76 47 82 45

## CULTURE

S'appuyant sur les protocoles sanitaires nationaux ainsi que sur les recommandations du Ministère de la Culture et de la profession, les médiathèques intercommunales et le Grand Séchoir vont ouvrir progressivement aux publics durant les trois semaines de mai 2020.

à **Vinay** : lundi de 10h à 12h, mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

A partir du lundi 25 mai, les médiathèques réouvriront au public avec des horaires modifiés. Tout sera mis en œuvre pour que le public soit accueilli au mieux et sans risque.

**Le Grand Séchoir** ouvrira tous les week-ends à partir du jeudi 21 mai 2020 avec de nouveaux horaires adaptés à la situation sanitaire : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Visite du musée sur réservation uniquement à partir du mardi 26 mai.

Le port de masque sera obligatoire pour la visite du musée et l'achat en boutique

☎ 04 76 36 36 10

ou par mail : [info@legrandsechoir.fr](mailto:info@legrandsechoir.fr)

## SPORT

**Les équipements sportifs collectifs ne sont pas encore autorisés à rouvrir.**

**Sont concernés** Le centre aquatique l'Olympide (Chatte), la base d'aviron (La Sône), la station de ski nordique et de multi activités « Les Coulmes » Le gymnase intercommunal de Saint-Romans, Le gymnase départemental de Pont en Royans.

## SANTÉ

### Maison intercommunale des familles

La maison intercommunale des familles ne rouvre pas en mai. Elle poursuit son accueil téléphonique au :

☎ 04 56 33 30 20.

Commune de : NOTRE DAME DE L OSIER

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures :

**lundi 8 juin 2020**  
**de 08h30 à 12h00**

Quartiers ou lieux-dits :

155, 181 au 183, 195, 235, 287, 413, 505, 214, 302, 346, 380 au 382, 408 au 410, 456, 472, 528, 532  
ROUTE DE LA COMBE BOUGEY  
616 ROUTE DE BERGERANDIERE

**Communiqué de la Direction Départementale des Finances Publiques :**  
**Déclaration d'impôts 2019**

A compter du 11 mai 2020, l'administration fiscale élargit son offre d'accueil avec la possibilité d'une prise de rendez-vous.

**Le contexte sanitaire lié au Covid-19, ne permet pas d'envisager la réouverture immédiate des guichets des services de l'Administration fiscale. Ne pas se déplacer inutilement.** Les usagers disposent néanmoins de plusieurs moyens pour trouver les réponses à leurs questions ou pour entrer en **contact à distance** :

**1 – Le site Internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Pour consulter et télécharger les imprimés et la documentation complète (brochures, notices explicatives...)  
Pour effectuer une simulation du calcul de son impôt.

**2 – La messagerie sécurisée de l'espace particulier du site : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Pour poser, de manière sécurisée, toutes ses questions **par mail**.

**3 – Le téléphone :**

- Les **Centres d'appels** nationaux : **0 809 401 401** (prix d'un appel) - du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 8h30 à 19h00.
- Le **Centre de renseignements téléphoniques de l'Isère** : **04 57 93 94 10** (prix d'un appel) - du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**4 – L'accueil personnalisé sur rendez-vous :**

Il est possible de prendre un **rendez-vous téléphonique en ligne** depuis l'espace particulier du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (**Rubrique « Contact »**). Un agent des Finances publiques prendra en charge votre demande et vous rappellera.

## Les Missions Locales préparent la réouverture progressive de leurs sites

A partir du 3 juin la Mission Locale ré-ouvre progressivement ses portes pour vous accueillir en toute sécurité.

- Nous vous recevons à nouveau à Saint Marcellin uniquement sur rendez-vous et nous continuons à vous suivre et à échanger par mail et par téléphone.
- Le standard téléphonique sera ouvert, n'hésitez pas à nous contacter au 04 76 38 83 42
- Pour les Garanties Jeunes, continuez à consulter le portail jeunes très régulièrement, vos conseillères vous contacteront pour vous donner un rendez-vous.

Les règles d'accueil :

- Vous devrez vous présenter à l'heure exacte du rendez-vous en bas devant les portes automatiques muni d'un masque et d'un stylo.
- Il faudra appeler l'accueil au 04 76 38 83 42 pour signaler votre présence, votre conseillère viendra vous chercher.
- Une petite vidéo de la ML de Bourgoin pour comprendre le fonctionnement : <https://www.facebook.com/missionlocalenordisere/videos/264481458049600/>

**Nouvelles inscriptions** : Pour limiter les risques de propagation du virus, vous serez limités à envoyer les documents d'inscription par mail.

Notre agent d'accueil vous informe au 04 76 38 83 43

## Le Département de l'Isère lance un nouveau dispositif d'écoute en faveur des familles en difficulté : Allo Familles Isère

En cette période inédite pour les familles, le **Département de l'Isère met en place un numéro vert gratuit pour les parents, les adolescents, les enfants.**

Cette **cellule d'écoute et de conseils est ouverte**, du **lundi au vendredi**, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**Vous avez besoin d'être entendu et d'être soutenu ?**

Appelez le 0800 00 38 38.

**Allo Familles Isère, un dispositif d'écoute et de soutien**

La **crise sanitaire et le confinement** auquel sont soumis parents, adolescents et enfants, **ont des impacts émotionnels et psychologiques, qui peuvent parfois conduire à des tensions**, à un épuisement, un repli sur soi, des burnout parentaux, voire même des violences intrafamiliales... Des impacts que la sortie progressive du confinement pourra peut-être adoucir, mais qu'elle pourra difficilement effacer.



En **réponse à un besoin grandissant** et afin d'**agir de manière préventive**, le Département ouvre le dispositif téléphonique de soutien parental : **Allo Familles Isère.**

Ce numéro vert gratuit favorise la parole des familles et la recherche de solutions adaptées pour préserver prioritairement leur sérénité et leur bien-être.

**Au bout du fil** : une équipe qualifiée et pluridisciplinaire, tenue à une neutralité bienveillante dans le strict respect des règles de confidentialité.

S'il s'adresse prioritairement aux parents ayant des questionnements dans leur vie quotidienne avec leurs enfants, **ce dispositif répond également** aux interrogations et aux attentes des **femmes enceintes**, des **adolescents** et des **enfants** nécessitant un soutien.

## Les actualités de l'ADIL. Edition spéciale Covid 19

Depuis le 11 mai, le déconfinement est engagé et nous souhaitons vous informer de l'organisation mise en place pour les semaines à venir.

**Notre standard ré-ouvre à partir du 26 mai.**

Nous serons joignables du **mardi au vendredi de 09h à 18H au 04 76 53 37 30.**

Il est également possible de nous contacter par mail : [contacts@adil-isere.com](mailto:contacts@adil-isere.com) en laissant vos coordonnées téléphoniques, un juriste vous rappellera.

Les **rendez-vous physiques sont possibles à partir du 2.06.2020** dans nos locaux de Grenoble et Bourgoin Jallieu.

Il est nécessaire de se présenter au RDV **avec un masque et de venir non accompagné.**

### **Notre Info logement du mois... Covid 19 : Confinement et copropriété?**

La crise sanitaire qui touche actuellement le pays implique de nombreuses problématiques et ce à bien des égards. Il convient aujourd'hui de s'intéresser à l'organisation de la vie en copropriété à l'heure du confinement.

Vous trouverez sur le site de l'Adil des éléments de réponse aux questions qui nous sont fréquemment posées.

### **Covid-19 : Comment bénéficiaire de l'aide exceptionnelle de solidarité annoncée par le gouvernement?**

La Caf informera par mail ou par courrier avant le 15 mai 2020 les personnes concernées. Aucune démarche n'est à réaliser.

L'aide sera versée automatiquement en une seule fois :

Aux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) ou de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) en avril ou en mai ; une aide d'un montant de 150 euros, à laquelle s'ajoute 100 euros supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans

ou

Aux bénéficiaires d'aides personnelles au logement (APL) en avril ou en mai et qui ne perçoivent pas le RSA ou l'ASS ; une aide d'un montant 100 euros par enfant à charge de moins de 20 ans.

[Lire le communiqué de presse](#) sur le site de l'Adil.

### **Difficultés de trésorerie : tout savoir, tout comprendre.**

Le réseau ANIL- ADIL a mis en ligne une vidéo afin de répondre aux questionnements des locataires en difficultés de paiement pendant la période du confinement.

Pour plus de précisions consulter le site.

### **INFO SUR... Les aides d'urgence d'Action Logement pour les salariés**

La crise sanitaire actuelle a des conséquences économiques et sociales importantes sur les entreprises, en particulier les TPE/PME, avec un impact direct sur les salariés.

Dans le contexte difficile que nous connaissons tous, les partenaires sociaux réunis au sein d' Action Logement ont décidé de mesures fortes notamment maintenir l'accompagnement en direction des salariés du secteur privé et agricole afin de répondre aux difficultés financières auxquelles ils pourraient être confrontés : difficultés pour payer les charges quotidiennes (loyer, échéance de prêt immobilier, ...), mais également le dispositif d'aide à l'hébergement d'urgence.

La priorité d'Action Logement Service, compte tenu de la crise sanitaire du COVID-19, est de traiter les situations des salariés les plus fragiles.

**Comment contacter Action Logement ?**

Sur internet via le site [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr), solution « Surmonter des Difficultés » en remplissant le

formulaire de contact accessible en cliquant sur le bouton « je me renseigne » ou par téléphone au 0970 800 800 (numéro non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 17h30).

Possibilité de [Télécharger la plaquette](#) directement sur le site internet.

### Notre mission, nos soutiens

**L'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet et gratuit sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement** : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration...

**L'ADIL de l'Isère est agréée par le Ministère chargé du logement.** Elle regroupe l'Etat, le Département, les collectivités locales, Action Logement, la Caf, des organismes de logements sociaux et d'intérêt général, des établissements de crédit, des professionnels et des associations d'usagers.

### Nous contacter

ADIL DE L'ISERE, 2 boulevard Maréchal Joffre, 38000 Grenoble

04.76.53.37.30 / [contacts\[at\]adil-isere.com](mailto:contacts[at]adil-isere.com)

Notre site internet [www.adil38.org](http://www.adil38.org) / notre page facebook [www.facebook.com/ADILISERE/](http://www.facebook.com/ADILISERE/)

## Le frelon asiatique : signalez sa présence

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

**Pour plus d'informations : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)**

## Page ouverte aux activités locales

### ➤ Magnétiseuse /Energéticienne



Installée sur Notre Dame de l'Osier depuis 2019,

MARILYN MONIN

**MAGNETISEUSE/ENERGETICIENNE,**

Vous propose des séances, à votre domicile

- Pour soulager tout type de douleur ; névralgies, maux de dos, lumbagos, sciatiques, tendinites, règles douloureuses, migraines, etc...
- Pour aider à la cicatrisation, atténuer les brûlures, vous accompagner pour supporter les médications longue durée, etc...
- Mais aussi pour réduire et faire disparaître les maux dû en partie au stress : psoriasis, eczéma, zona, déprime, etc...

Séance d'une heure minimum, tarif : 45€



Formée aux techniques de **massages de détente/bien-être**

Au Centre NAKASIA Formation de Voiron en 2015,

Je vous invite à vous faire plaisir en vous octroyant un moment de totale plénitude avec :

- **Le massage indien crânien assis** : en mettant à niveau corps et âme grâce au massage, un sentiment profond de paix, de calme et d'équilibre peut être atteint. L'action est bénéfique pour lutter contre la fatigue et le stress. Suivant la technique utilisée, les gestes peuvent avoir un effet stimulant ou relaxant. En plus de se concentrer sur la tête, on s'applique aussi au dos, aux épaules et à la région du cou, endroits significatifs où nous accumulons des tensions.

Durée du massage : 1/2heure, prévoir 1 heure ; tarif : 30€

- **La réflexologie plantaire, méthode indonésienne et chinoise** : elle rééquilibre l'harmonie dans le corps, élimine plus facilement les toxines stockées, permet une meilleure oxygénation de l'ensemble des cellules, équilibre le flux hormonal, stimule la respiration profonde, facilite le retour veineux des extrémités des pieds jusqu'au cœur, optimise le fonctionnement du système immunitaire. Les effets sont immédiats avec une réduction du stress, de la fatigue; amélioration de l'état du sommeil, réduction des tensions corporelles. Un massage plantaire régulier permet la relaxation du corps et de l'esprit.

Durée du massage : 1 heure, prévoir 1 heure 30 ; tarif : 60€

**Contactez-moi par sms ou laissez-moi un message au 07 81 50 09 03**

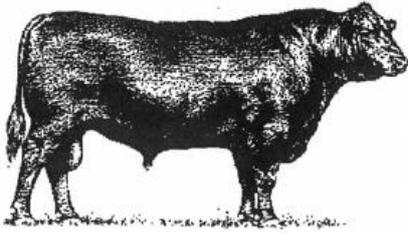
Possibilité de déplacement dans un rayon de 30km autour de Vinay

Toutes mes prestations ne sont pas des pratiques médicales et ne sauraient en aucun cas remplacer un traitement médical.  
Les massages détente et bien être ne sont associés à aucune technique de kinésithérapie, aucune technique médicale ou gymnastique rééducative

(article 1<sup>er</sup> du décret N° 96-879 du 8 octobre 1996)

➤ Vente de viande à la ferme

"VENTE PREVUE AUX ALENTOURS DU 20 JUIN (date à préciser ultérieurement)"



Elevage limousin

LA FERME DU COIN

Le goût des bonnes choses ...

De la ferme à l'assiette

VENTE DIRECTE  
DE VIANDE BOVINE

En colis de 5 kg ou de 10 kg (poids approximatif)

COLIS TRADITION

12,60 €/kg

55% de viande à griller (côte de bœuf, filet, faux-filet, bavette, entrecôte...)

45% de viande à braiser et de pot au feu

(paleron, plat de côte, macreuse, jarret ....)

COLIS BARBECUE

13,60 €/kg

55% de viande à griller

25% de viande à braiser

20% de saucisses (merguez, chipolatas... au bœuf)

Abats sur demande

M. Gérard AMIEUX 510 Chemin du Coin  
38470 NOTRE DAME DE L'OSIER



04-56-33-70-36

gerard.amieux@neuf.fr

## Ré ouverture du grand Séchoir

Le Grand Séchoir, ouvert depuis le 21 mai, a le plaisir de vous annoncer une ouverture élargie en semaine et la réouverture de son salon de thé et de sa terrasse située face aux majestueux contreforts du Vercors dès le 2 juin !

Le musée est désormais ouvert **du mardi au vendredi de 14h à 18h et le week-end de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**. Les horaires sont adaptés afin d'effectuer l'entretien renforcé nécessaire en cette période.

Les glaces aux noix de la Pâtisserie Champon de Vinay sont de retour, ainsi que les boissons fraîches et chaudes confectionnés par des artisans locaux inspirés par la noix ! À la fin de votre visite, profitez d'une pause gourmande agrémentée par une farandole de confiseries proposées en boutique.

Toutes les mesures sont prises pour assurer la protection de la santé de tous. Grâce au port du masque obligatoire pour les visiteurs (à partir de 11 ans), à l'aménagement d'un circuit de visite pour réduire les croisements de flux et à la mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir le Grand Séchoir en toute sécurité.

// En dehors de la Cabane à histoires qui reste fermée à la visite, les expositions permanente et temporaire ainsi que le parc sont accessibles au public.//



## Message A l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai.

Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir *ensemble* de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « *les beaux jours* » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !

Vive la France !

Emmanuel MACRON

-----

### **Brèves**

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 06 20** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".